

Rapport de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale

dont la 133^{ème} Assemblée de l'UIP a pris acte
(Genève, 21 octobre 2015)

La Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale s'est réunie le 18 octobre 2015 sous la conduite de son Président, M. R. Tau (Afrique du Sud).

Lors de la séance, la Commission a procédé à une audition d'experts sur le thème *Terrorisme : la nécessité de renforcer la coopération mondiale pour endiguer la menace qui pèse sur la démocratie et les droits individuels*, sujet d'une résolution qui devrait être adoptée à la 134^{ème} Assemblée de l'UIP, à Lusaka (Zambie). L'audition visait à donner aux membres de la Commission l'occasion de s'informer sur les questions actuelles concernant la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et d'échanger avec des spécialistes de ce domaine.

Après avoir rappelé les procédures d'usage, le président de séance a ouvert la réunion et a présenté les experts : M. Seif El Dawla, de la Direction exécutive du Comité des Nations Unies contre le terrorisme (CTED), et M. K. Koser, du Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF).

M. Seif El Dawla a expliqué dans un premier temps le rôle du Comité contre le terrorisme et de sa Direction exécutive, puis a présenté le travail effectué par le Comité concernant l'évaluation des menaces et l'élaboration des normes en matière de lutte contre le terrorisme. Tout en rappelant l'intérêt de la lutte anti-terroriste, il a souligné que ce combat peut également avoir pour conséquence d'accroître les menaces dans la mesure où la lutte contre le terrorisme pousse les groupes à modifier leurs activités, raccourcit les délais d'action et fait évoluer les méthodes de recrutement. Aujourd'hui, nombre de jeunes et de femmes figurent parmi les combattants. Cet état de fait pose de nombreux problèmes d'ordre politique, juridique et opérationnel, comme la difficulté croissante à échanger des informations et à transposer les mesures dans des normes, ou encore la nécessité d'une coopération et d'une coordination étroites à tous les niveaux. M. El Dawla a souligné qu'il incombe aux parlements d'élaborer de nouvelles lois ou d'adapter les lois existantes, rappelant qu'il revient ensuite à l'Exécutif de faire appliquer ces lois, puis aux parlements de superviser leur mise en œuvre.

La parole a ensuite été donnée à M. Koser. L'intervenant a présenté dans un premier temps les activités du Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF), dont l'objectif est de soutenir les initiatives communautaires destinées à renforcer la résilience face à l'extrémisme violent, et de devenir l'un des acteurs de la lutte contre le terrorisme. Il a passé en revue les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques liés à cet outil.

L'approche préconisée se veut véritablement mondiale. Centrée sur les communautés, elle aide à comprendre les raisons qui amènent certaines personnes à se tourner vers l'action violente. Mais sans une définition claire de l'extrémisme violent, cette démarche demeure vaine. Elle entend rapprocher les acteurs de la sécurité et du développement, qui travaillent souvent de façon isolée alors même que la question de la lutte contre le terrorisme devient de plus en plus pressante. Pour ce qui est de l'impact sur les menaces, M. Koser a souligné que le fait d'avoir recours à un outil relativement nouveau empêche d'anticiper sur des résultats qui ne se feront connaître que sur le long terme. De plus, l'approche préventive du terrorisme demeure fragile. Une telle approche doit reposer sur des mesures concrètes et s'inscrire dans la durée afin d'éviter que les pays n'aient recours à l'intervention militaire. Au terme de son analyse, M. Koser a émis les recommandations suivantes : il est du devoir de tous de soutenir et de financer la lutte contre l'extrémisme violent; pour lutter contre le terrorisme, les parlements doivent adopter une approche globale reposant sur des mesures concrètes, en associant toutes les parties prenantes; cette approche devrait intégrer la dimension du développement et s'appuyer sur le renseignement militaire; les Parlements doivent également faire en sorte qu'un cadre solide soit mis en place pour protéger les droits de l'homme.

Après les interventions des experts, 33 personnes, y compris des représentants de deux organisations ayant qualité d'observateur, ont pris la parole durant le débat. Tous les participants ont eu l'occasion d'exprimer leur point de vue sur les divers aspects de la question examinée.

De nombreuses intervenants ont rappelé les actes terroristes qui avaient été commis dans certains pays et la nature des lois qui avaient été adoptées ou des mesures qui avaient été prises pour prévenir de tels actes. Certains participants ont également fait remarquer qu'il n'existait pas de définition de la notion de terrorisme et qu'il était nécessaire de trouver une définition commune. Les participants ont également débattu de la question du financement du terrorisme, par le biais du blanchiment d'argent ou du trafic de stupéfiants, ainsi que de la nécessité de placer le développement économique et social au cœur de l'aide internationale afin d'empêcher que des jeunes gens soient tentés de se rallier aux mouvements terroristes.

Les participants ont réfléchi à la manière de trouver un équilibre entre le maintien de la sécurité et le respect des droits individuels, y compris dans le domaine des nouvelles technologies et des médias sociaux qui sont désormais utilisés par les terroristes aux fins de recrutement. De nombreux commentaires ont porté sur les jeunes gens, en précisant souvent qu'il fallait aider ceux-ci et leur offrir un avenir meilleur, et que les organisations devaient recevoir des moyens pour lutter contre la pauvreté et promouvoir l'emploi.

Pour terminer, les intervenants ont appelé à ce que les paroles fassent place à l'action et à ce que les parties prenantes dépassent le cadre de la diplomatie et prennent des mesures concrètes pour éradiquer le terrorisme à la racine. Ils ont estimé qu'il était nécessaire de répondre plus efficacement aux questions sensibles, telles que celles des armes utilisées par les terroristes et des sanctions imposées aux fournisseurs. Plusieurs participants ont déclaré qu'il était nécessaire de renforcer la coopération pour combattre le terrorisme.

Pour conclure, les deux experts ont indiqué que, même si des actes terroristes étaient toujours commis, les mesures anti-terroristes portaient leurs fruits. Ils ont souligné que ces mesures devaient être appliquées conformément à l'état de droit. Concernant la définition, ils ont appuyé le cadre existant qui prévoit 19 mesures. Ils ont également insisté sur la nécessité de la prévention.

Le Bureau de la Commission permanente s'est réuni le 18 octobre 2015. Huit membres sur 18 étaient présents. Deux membres s'étaient excusés.

Le Président de la Commission a commencé par informer les membres du Bureau sur les discussions qui s'étaient tenues durant la Réunion conjointe des Présidents de Groupes géopolitiques et de Commissions permanentes, et les résultats de cette Réunion, notamment sur le remaniement des postes de direction qui devrait avoir lieu en mars 2016, durant la 134^{ème} Assemblée à Lusaka (Zambie).

Le Bureau a établi le programme de travail de la Commission pour la 134^{ème} Assemblée de l'UIP. Conformément à la pratique habituelle, le Bureau a proposé que la totalité du temps imparti à la Commission soit consacré à la résolution, à savoir trois à quatre heures pour le débat sur la résolution elle-même et les explications au sujet des amendements, le temps restant étant employé pour les négociations sur la résolution en séance plénière. Cette proposition a ensuite été approuvée par la Commission en plénière.

Les méthodes de travail du Bureau de la Commission et les questions devant être examinées par la Commission ont donné lieu à des discussions animées. Les membres du Bureau ont estimé qu'il fallait mettre en place de meilleurs moyens de communication et que le Bureau devait se réunir plus souvent. Deux membres du Bureau ont déclaré qu'ils voulaient organiser des réunions supplémentaires, notamment avec les co-rapporteurs, pour discuter en profondeur de la résolution et des autres sujets d'intérêt.